



POUVOIR ADJUDICATEUR

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT VENDEE HABITAT

Etablissement Public Industriel et Commercial

Représenté par Madame Françoise DOTEAU en sa qualité de Directeur Général

28 rue Benjamin Franklin – Les Petites Bazinières - BP 45

85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX

☎ 02.51.09.85.85 - Fax 01.57.67.34.10

LISTE DES DECISIONS DES MARCHES SIGNES

DU MOIS D'AOUT 2011

Date de publication (mise en ligne) de la décision :

Objet : Remplacement de radiateurs dans diverses résidences de Vendée Habitat

Les marchés ont été signés le 1 août 2011 et sont consultables dans les locaux de Vendée Habitat – Service Juridique – 28 rue Benjamin Franklin – 85 002 LA ROCHE SUR YON - du lundi au jeudi inclus de 8h 00 à 12h 00 et de 13h 00 à 17h 00 et le vendredi de 8h 00 à 12h 00 et de 13h 00 à 16h 00.

LOT01 - RESIDENCE JEAN YOLE - BAT D E F - LA ROCHE SUR YON	CSV J. Pierre CHAIGNEAU 15 rue SIGISBERT GANDRIAU B.P 11 85201 FONTENAY LE COMTE CEDEX	127 206,29
LOT02 - RESIDENCE LA CROIX BIROTHEAU - LOGTS 20 à 38 - LA MOTHE ACHARD	CSV J. Pierre CHAIGNEAU 15 rue SIGISBERT GANDRIAU B.P 11 85201 FONTENAY LE COMTE CEDEX	26 714,62

Voie de recours

En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « *CE, Ass. 16 juillet 2007, Société Tropic travaux signalisation n° 291545* », une entreprise évincée de la conclusion du contrat dispose d'un recours plein contentieux. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat.

**Objet : Désamiantage, déconstruction, démolition de bâtiments existants
dans le cadre de la construction de 31 logements à ST GEORGES DE MONTAIGU**

Le marchés a été signé le 2 août 2011 et est consultable dans les locaux de Vendée Habitat – Service Juridique – 28 rue Benjamin Franklin – 85 002 LA ROCHE SUR YON - du lundi au jeudi inclus de 8h 00 à 12h 00 et de 13h 00 à 17h 00 et le vendredi de 8h 00 à 12h 00 et de 13h 00 à 16h 00.

Lot unique	CLENET TP 8 RUE DE L'INDUSTRIE ZA DU HAUT COIN SUD 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE	83 575,50 € (83 575,50 €)
------------	--	----------------------------------

Voie de recours

En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « *CE, Ass. 16 juillet 2007, Société Tropic travaux signalisation n° 291545* », une entreprise évincée de la conclusion du contrat dispose d'un recours plein contentieux. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat.

Objet : Construction de 4 logements locatifs Lotissement « Les vignes» PETOSSE

Les marchés ont été signés le 5 août 2011 et sont consultables dans les locaux de Vendée Habitat – Service Juridique – 28 rue Benjamin Franklin – 85 002 LA ROCHE SUR YON - du lundi au jeudi inclus de 8h 00 à 12h 00 et de 13h 00 à 17h 00 et le vendredi de 8h 00 à 12h 00 et de 13h 00 à 16h 00.

01 : Terrassement - Gros Œuvre - Enduits	BOISSINOT Zone Artisanale 85700 LA POMMERAIE SUR SEVRE	133 215,40
02 : Charpente - Menuiseries	DENIS A. 5 rue de l'Etang 79140 BRETIGNOLLES	37 134,90
03 : Couverture Tuiles - Etanchéité	GALLO SARL 57 rue des Tuileries BP n° 3 85120 St PIERRE DU CHEMIN	18 508,60
04 : Cloisonnement - Isolation	STIL PLATRE ZA Les bajonnières Bp 70 85340 L'ILE D'OLONNE	23 500,00
05 : Revêtements de sols scellés	GALIPAUD Rue Charles Tellier ZI La Folie 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE	11 965,20
06 : Revêtements de sols collés	BETARD Claude 72 Avenue du Gl de Gaulle 85120 LA CHATAIGNERAIE	2 653,60
07 : Peinture	VEQUAUD Bernard ZONE ARTISANALE LE MOULIN DE COURILLON 85370 NALLIERS	8 362,65

08 : Electricité - Courants faibles	COMELEC Services ZA DU CLOUPINOT 85570 PETOSSE	13 301,00
LOT09 - PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE - VMC - EAU CHAUDE SOLAIRE	MG2M 9 rue Sainte Anne BP 142 85401 LUCON CEDEX	33 584,93
10 : Espaces verts - Clôtures	PAJOT ESPACES VERTS 5 rue de La Mairie 85150 STE FLAIVE DES LOUPS	9 854,94

Voie de recours

En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « *CE, Ass. 16 juillet 2007, Société Tropic travaux signalisation n° 291545* », une entreprise évincée de la conclusion du contrat dispose d'un recours plein contentieux. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat.

